

PLU d'Istres : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Istres (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 18 juin 2026. Il délimite 174 zones, dont 71 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 juin 2026.

- Le PLU d'Istres s'applique dans sa version du 18 juin 2026 ; nous publions 33 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 174 zones : 71 urbaines (U), 14 à urbaniser (AU), 25 agricoles (A) et 64 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Istres occupe le rang 8 par le nombre de zones délimitées : 122 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 886 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Istres depuis 2013, pour 7 540 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	174 zones
Zones urbaines (U)	71 zones
Zones à urbaniser (AU)	14 zones
Zones agricoles (A)	25 zones
Zones naturelles (N)	64 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	ISTRES
Version du	18 juin 2026
Partition GPU	DU_13047
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_13047/78fa99324cf2f30435557d3d42e5bb3e/13047_reglement_20260618.pdf
Règles extraites	33 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Istres

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Motivation de la décision	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement
L'arrêté sur Légifrance	présentent une période de retour inférieure à 10 ans. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053876314

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/istres-13047>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

- Risques majeurs recensés
- Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle
- Dernier événement reconnu, commencé le
- Péril de la dernière reconnaissance
- Plans de prévention des risques naturels approuvés
- Risques couverts par ces plans
- Plans de prévention des risques technologiques approuvés
- Potentiel radon
- Base GASPAREX extraite le

Sécheresse

2 plans

Feu de forêt, Mouvement de terrain

1 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAA, UAb, UAc, UApM, UApM2, UB, UCa, UCb, UCC, UCGeg, UCGm, UDa, UDa1, UDb, UDb1, UDbtri, UDC, UDEU, UDEUd, UDEUW, UDA, UADP, UAUc, UAUo, UAUt, UAUf, UAUg, UECba, UEI, UEa, UEb, UEC, UAG, ZAU10, ZAU6

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

13118

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

174 zones

174 zones

174 zones

Miramas (6,9 km)
Saint-Chamas (10,0 km)
Cornillon-Confoux (10,8 km)
Fos-sur-Mer (10,9 km)
Grans (11,1 km)
Saint-Mitre-les-Remparts (11,3 km)
Salon-de-Provence (13,6 km)
Port-de-Bouc (14,5 km)
Berre-l'Étang (17,9 km)
Eyguières (18,0 km)
Port-Saint-Louis-du-Rhône (18,3 km)
Lançon-Provence (18,4 km)
Martigues (19,6 km)

141 zones

67 zones

46 zones

71 zones

51 zones

43 zones

257 zones

58 zones

52 zones

48 zones

65 zones

121 zones

156 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/istres-13047>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Istres : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Pélissanne (19,7 km)	67 zones
La Fare-les-Oliviers (20,8 km)	48 zones
Lamanon (21,3 km)	31 zones
Aurons (21,5 km)	40 zones
Rognac (23,6 km)	39 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/istres-13047>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.